

**HACKARS (Henri-Martin)**, Lieutenant-colonel honoraire, commissaire de district, conservateur du Parc national Albert (Coursel-Limbourg, 31.1.1881 — Namur, 11.11.1940). Fils de Pierre Severin et de Lemmens, Marie-Nathalie.

Tout jeune, Hackars se sentit attiré vers la carrière militaire. Le 21 octobre 1897, à l'âge de 16 ans, il s'engagea au 13<sup>e</sup> de ligne. Quelques semaines plus tard, soit le 25 novembre 1897, il fut nommé caporal et deux ans après, le 26 novembre 1899, il devint sergent. Le 18 janvier 1902, il était sergent fourrier et quelques mois plus tard de la même année il devint sergent major. Le 28 octobre 1907, il fut promu au grade d'adjutant moniteur général.

Les hautes qualités qu'il déploya dans l'exercice de ces dernières fonctions, attirèrent l'attention des chefs sur cet élément de valeur. Un brillant examen le fit passer dans le rang des officiers, et il fut nommé sous-lieutenant le 26 septembre 1908. Il quitta alors le 13<sup>e</sup> de ligne pour être affecté au 11<sup>e</sup> de ligne.

Pareil élément ne pouvait échapper à l'attention du roi Léopold II, qui s'y connaissait en hommes. La grande œuvre congolaise exigeait les meilleurs. Hackars, sollicité pour la Force Publique Congolaise, accepta et, le 8 décembre 1909, il débarqua à Boma comme sous-lieutenant de la Force Publique.

Sans transition aucune il fut jeté dans la mêlée, à laquelle il participa de toute son ardeur, pénétré de la grandeur du rôle civilisateur que la Belgique doit remplir en Afrique. Il prit une part très active aux opérations dangereuses de l'occupation et de la pacification du secteur de la Mongala. Entre-temps, le 1<sup>er</sup> juillet 1912, il avait été promu lieutenant.

Le 28 juin 1913, il prit son premier congé en Belgique. Il fut de retour à Boma, le 7 janvier 1914.

Quelques mois plus tard, la première guerre mondiale éclata et Hackars se donna corps et âme à la défense du Congo, qui lui était cher. Du 28 août 1914 au 23 mai 1917, il participa activement et avec intrépidité à la campagne d'Afrique.

Au cours de la période défensive à la frontière occidentale, il fut d'abord adjoint au lieutenant-colonel Henry, commandant les Troupes du Nord. Il commanda ensuite, comme capitaine — grade auquel il avait été promu le 30 avril 1915 — la I/VIII du groupe 3 des Troupes du Nord. Le 1<sup>er</sup> septembre 1916, il fut nommé capitaine-commandant pour la durée de la guerre. Au cours de la première campagne offensive dans l'Est Africain Allemand, il commanda le XIV<sup>e</sup> B<sup>on</sup> du Corps d'occupation et sa bravoure lui valut d'être nommé le 4 décembre 1917, chevalier de l'Ordre de la Couronne avec palmes et Croix de guerre avec la citation élogieuse : « Pour son courage, son zèle » et son dévouement inlassables durant deux ans et demi de campagne en Afrique. A rendu des services exceptionnels au Bureau des renseignements de l'État-Major de la Brigade Nord et comme chef de la zone Est du Ruanda, en nous ralliant dès le début, grâce à son action loyale, bienveillante et ferme sur les indigènes, leur aide la plus complète dans la progression de nos troupes ».

En septembre 1917, il rentra en Europe pour son deuxième congé. Il fut de retour à Boma, le 7 mai 1918. La guerre en Afrique était terminée et la carrière militaire de Hackars allait toucher à sa fin.

De nouvelles tâches, cette fois pacifiques, l'attendaient. Par ordonnance du gouverneur général du 1<sup>er</sup> juillet 1918, il fut nommé commissaire de district adjoint et désigné pour le district du Haut-Ituri.

Dans ces fonctions, Hackars révéla les mêmes qualités exceptionnelles qui l'avaient distingué dans sa carrière militaire. Aussi, il fut promu commissaire de district de 2<sup>e</sup> classe, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1920, par ordonnance du 3 novem-

bre 1921. Cependant, son activité inlassable, ses séjours prolongés à la colonie avaient ébranlé sa robuste santé. A sa demande, le ministère des Colonies lui accorda, le 4 février 1922, pour raison de santé, un congé prolongé avec jouissance de traitement. Entre-temps, il fut promu au grade de commissaire de district de 1<sup>re</sup> classe, par ordonnance du 21 février 1922.

Le 15 mai 1922, à peine remis de maladie, il fut de retour à Boma pour son quatrième séjour à la Colonie. Pendant plus de dix années, il dirigera maintenant le District du Haut-Ituri avec énergie, droiture, intégrité et une patience à toute épreuve. En pleine collaboration avec les autorités civiles, militaires et religieuses, il organisa son district sur des bases qui lui donneront un prodigieux essor. Il y jouissait bientôt d'un prestige rarement égalé, aussi bien aux yeux des indigènes dont il fut le père et le protecteur éclairé, qu'aux yeux de ses collaborateurs européens auxquels il donnait toujours et partout l'exemple d'un travailleur infatigable et qui se dépensait sans compter. Aussi, le nom de Hackars restera-t-il à jamais associé au nom du Kibali-Ituri comme celui d'un grand commissaire de district.

Du 2 décembre 1926 au 20 mars 1927 et du 20 octobre 1930 au 25 janvier 1931, il passa encore deux courts congés en Belgique.

Mais d'autres destinées plus grandes encore attendaient Hackars. Les qualités exceptionnelles qu'il avait déployées au cours de sa carrière militaire d'abord et de commissaire de district ensuite, attirèrent sur lui l'attention du roi Albert et du Duc de Brabant.

En 1932 et 1933, il s'avéra que l'organisation des services d'Afrique du « Parc National Albert », dont le Duc de Brabant était alors président, ne répondait plus aux exigences de l'heure. Une réorganisation profonde était nécessaire pour permettre à cette institution de jouer le rôle important qui lui était dévolu dans la conservation de la flore et de la faune de notre Colonie.

L'accomplissement de cette œuvre difficile et délicate demandait un homme très au courant des problèmes de l'administration et de la politique indigène, en même temps qu'un parfait administrateur et un organisateur énergique

et patient. C'est à Hackars que le roi Albert confia personnellement cette tâche.

A sa demande, une fin de carrière honorable lui fut accordée à la date du 8 mai 1933, par Arrêté Royal du 18 mars 1935, qui lui donna en même temps l'autorisation de porter le titre honorifique de commissaire de district de première classe et le grade de lieutenant-colonel honoraire, ayant été promu major le 25 mars 1927.

Sans désespérer, Hackars, nommé Directeur adjoint du Parc National Albert à Rutshuru, s'attela à cette nouvelle entreprise. En 1933 et 1934, il réorganisa entièrement le système de surveillance du Parc et remédia aux lacunes de l'administration, dont il augmenta considérablement l'efficacité.

Il participa activement aux enquêtes de vacance tendant à étendre les limites du Parc National Albert au sud du lac Édouard. Le décret du 26 novembre 1934 vint consacrer définitivement cette extension. Après cette réalisation, il fut chargé de la délimitation très difficile des secteurs du lac Édouard, de la plaine de la Semliki et du massif du Ruwenzori, qui furent incorporés dans le Parc National Albert par décret du 12 novembre 1935. Ce Parc, qui porte le nom de l'illustre Fondateur de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, acquit ainsi sa forme définitive.

Au milieu de ces multiples activités, délicates et absorbantes, il trouva encore le temps de prêter une assistance généreuse à l'expédition G. F. de Witte en 1933-1935, qui lui doit une part importante de sa réussite. Pénétré de l'importance de la recherche scientifique, il recueillit lui-même un grand nombre d'observations et d'informations sur la flore et la faune du Parc.

En décembre 1934, il rentra en congé en Belgique, où il accepta d'assumer, à titre bénévole pendant toute l'année 1935, la direction des services d'Europe, de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge à Bruxelles.

Le 1<sup>er</sup> juin 1936, il fut nommé Conservateur du Parc National Albert, avec résidence à Mutsora, sur les contreforts occidentaux du Ruwenzori.

Il inaugura son terme à Mutsora par une enquête de vacance préliminaire à la constitution du Parc National de la Garamba dans l'Uele, avec l'aide des administrateurs territoriaux de Faradje et de Dungu et du directeur de la Station de domestication des Éléphants de Gangala-na-Bodio. Il organisa ensuite solidement les secteurs septentrionaux du Parc National Albert. Mettant à profit sa connaissance approfondie de la mentalité indigène, il réussit la passation de plusieurs actes de cession de droits indigènes relatifs aux territoires placés sous son administration.

En 1937, accompagnant le lieutenant général Tilken au cours d'un voyage au Katanga, il participa aux délibérations préliminaires à la constitution du Parc National de l'Upemba.

À côté de toutes ces tâches d'organisation, de délimitation et de négociation, Hackars entreprit et mena encore à bien la construction des bâtiments de la Station de Mutsora.

Son état de santé le força à rentrer en Belgique en avril 1940, mettant ainsi fin à une brillante carrière coloniale de 30 ans.

Il s'était fixé à Namur, dans sa famille, lorsque la dernière guerre mondiale éclata. Impuissant, il dut y assister à l'invasion de sa patrie. Ces douloureux événements eurent raison de sa santé déjà fortement ébranlée. Malgré sa constitution exceptionnellement robuste, il s'éteignit à Namur âgé de 59 ans, le 11 novembre 1940. Les dernières paroles recueillies de sa bouche : « Dieu protège la Belgique et le Roi » témoignaient de son ardent patriotisme, dont toute sa vie fut un admirable exemple.

Nous ne pouvons faire plus bel éloge de ce colonial d'élite que celui que lui consacra, le 11 novembre 1945, l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge dans la brochure intitulée *In Memoriam* et qui se terminait par ces lignes :

« D'un potentiel de travail extraordinaire, dur » envers lui-même plus encore qu'envers les autres, d'un attachement indéfectible à la Dynastie, Henri-Martin Hackars était le modèle de ces serviteurs d'airain dont eut le secret de s'entourer le Fondateur de notre empire colonial ».

Hackars était titulaire des distinctions honorifiques suivantes : chevalier de l'Ordre de la Couronne avec palmes et Croix de guerre (4 décembre 1917) ; Médaille commémorative des Campagnes d'Afrique (21 juillet 1918) ; Médaille civique de 2<sup>e</sup> classe (Épidémies) (31 juillet 1920) ; Médaille de la Victoire et Médaille commémorative de la guerre 1914-18 (6 octobre 1921) ; officier de l'Ordre de la Couronne (27 novembre 1925) ; officier de l'Ordre de Léopold (27 novembre 1927) ; Étoile de service du Congo en or avec quatre raies (17 juillet 1931) ; Médaille commémorative du Centenaire (27 novembre 1932) ; Croix militaire de 1<sup>re</sup> classe (27 novembre 1933) ; commandeur de l'Ordre royal du Lion (8 avril 1936). Il était également porteur de 8 chevrons de front par décision du ministre des Colonies en date du 1<sup>er</sup> janvier 1921.

Bruxelles, 2 mai 1953.  
W. Robyns.

Registre matricule n° 6268. — *Les Campagnes coloniales belges 1914-1918*, I, p. 300 et Annexe, p. 361 ; II, p. 192 et Annexe, p. 216, Bruxelles, 1927-1932. — A. Moeller, *Les grandes lignes des migrations*, L. R. C. B., Bruxelles, Mém. in-8°, pp. 78, 82, 218 (1936). — Henri-M. Hackars, 1881-1940. *In Memoriam*, 11 p. et portrait. Institut Parcs Nationaux au Congo belge, 1945.

Inst. roy. colon. belge  
*Biographie Coloniale Belge*,  
T. IV, 1955, col. 366-371